



Indemnités reçues déposées à ,la CARPA par mon avocat

Par **BWANA KIDOGO**, le **26/05/2023** à **15:34**

J'ai 89 ans et j'ai été violemment agressé par un motard casqué de 35 ans conduisant une grosse Kxxxxx 500,. il était visiblement sous l'emprise de la drogue ,car il éructait des insanités et des injures et se trouvait dans état d'extreme surexcitation

Ayant relevé sa plaque d'immatriculation ,il a été démasqué par la Gendarmerie ,il a avoué et condamné par le Tribunal de GRASSE ,mais à une amende simple sans inscription à son casier judiciaire "car cela aurait mis en péril son emploi "(Il est Chef des Services Informatiques de l'Université de NICE)

La procureure par son interrogatoire de l'accusé à mis en évidence l'existence de la prise de drogue (l'accusé l'a recnnu à demi mot)mais n 'a pas insisté

Bien que disposant de revenus confortables ,l'accusé a obtenu par son avocat un étalement des paiements en quatre fois ,que j'accepté

Maintenant que le paiement (très faible !) est complet ,mon Avocat (c'est un comble !) refuse de me transferer l'arget déposé à la CARPA !

Que dois je faire ?

Par **Zénas Nomikos**, le **30/05/2023** à **16:50**

Bonjour,

faites un RAR au Bâtonnier.